



Anderlecht, mercredi 22 février 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Quartiers verts » à Anderlecht: embellissez votre rue!

La commune d'Anderlecht donne un coup de main aux habitants qui souhaitent embellir leur cadre de vie. Jusqu'au 5 avril, les groupes d'habitants et associations peuvent en effet envoyer leurs projets (façades verdoyantes, aménagements de terrain vague, placement de bacs à fleurs..).

Les dossiers retenus bénéficieront d'une prime, sur un budget total de 8.000 euros prévu par la commune. Ce projet est mené à l'initiative de Mustapha Akouz, échevin des Espaces verts, avec le soutien du Collège des Bourgmestre et échevins

L'appel à projet a pour objectif de soutenir au maximum les initiatives privées qui visent à embellir les quartiers. Ce soutien communal est à la fois un **soutien financier et technique**.

Les groupes candidats doivent être constitués de 5 personnes minimum. Parmi les critères de sélection, citons: la participation des riverains, la durabilité du projet envisagé (choix des plantes, types d'emplacements, possibilités d'entretien, ...), l'originalité et la diversité (alternance des floraisons respectives, ...), la recherche de partenariats et les aspects esthétiques.

Le dossier est à remettre au service des Espaces verts avant le 5 avril 2017. Le formulaire de candidature est disponible sur le site internet de la commune: www.anderlecht.be.

Pour tout renseignement, les Anderlechtois peuvent contacter le service des Espaces verts au 02 523 45 54 ou espacesverts@anderlecht.brussels

*Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter
Florence Colard, attachée de presse de la Commune d'Anderlecht,
au 02 558 08 68 ou 0494 577 944.*